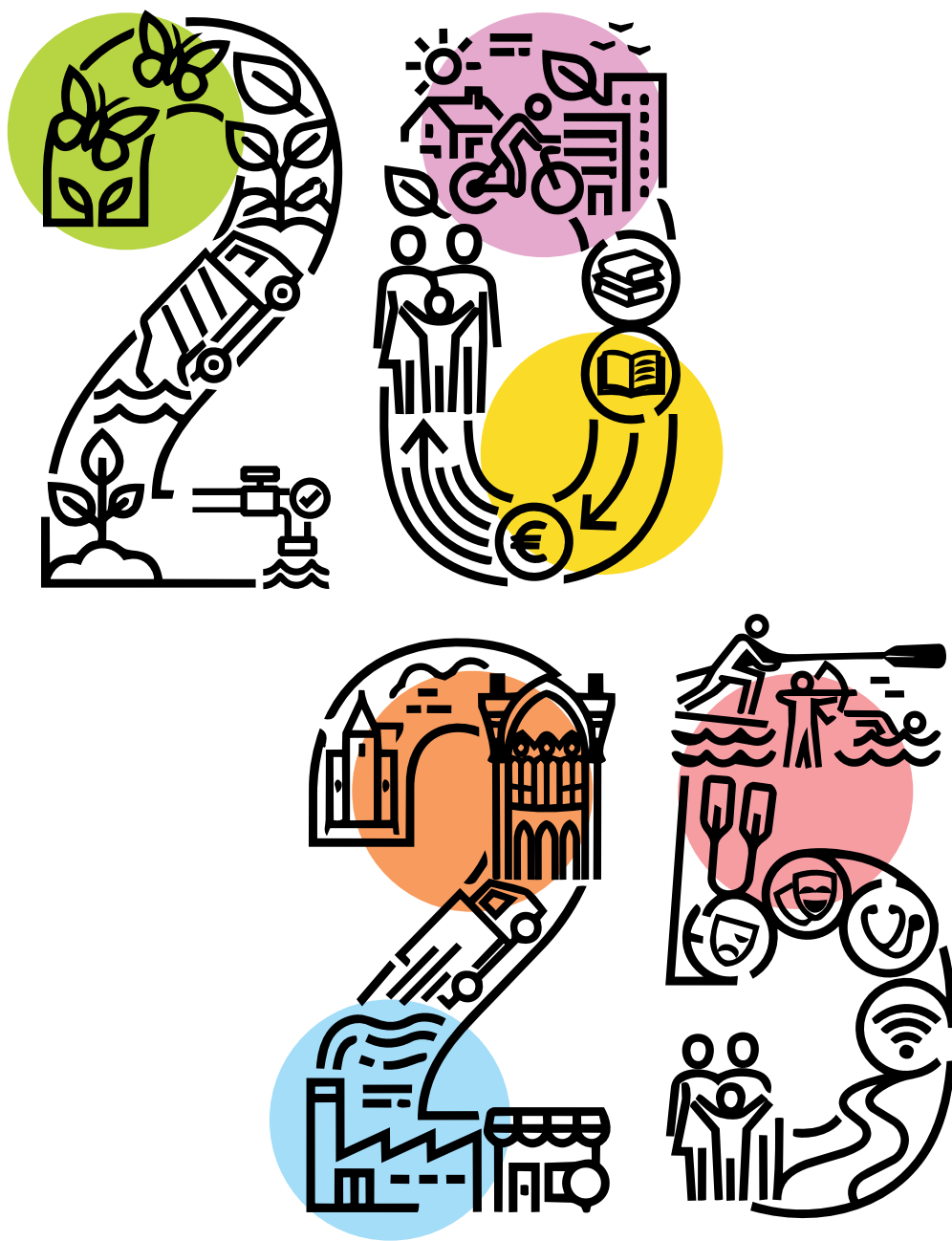


RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes des Deux Vallées



Deux Vallées

Communauté de Communes

EDITO



Jean-Guy LÉTOFFÉ

Président de la CC2V
Maire de
Ribécourt-Dreslincourt

Mesdames, Messieurs,
Chers élus, chers partenaires,

À la suite des élections municipales 2026 et de l'installation du nouveau Conseil Communautaire, les représentants des 16 communes m'ont honoré en m'élisant président de la CC2V. C'est donc avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activités 2025.

Ce dernier est le bilan du travail de la mandature précédente, durant laquelle j'occupais le poste de vice-président. Comme vous le découvrirez à sa lecture, la CC2V reste une intercommunalité dynamique. De nombreux projets ont été menés dans le cadre du projet de territoire Deux Vallées 2030, et certains ont notamment vu le jour durant l'année passée.

Deux d'entre eux, le démarrage du chantier de la future piscine mais aussi la préparation du lancement de la collecte séparative des déchets alimentaires, ont particulièrement marqué ce bilan. Mais il ne faut pas oublier qu'au quotidien, de nombreux services accompagnent les habitants du territoire et qu'ils contribuent activement à la qualité de vie du territoire.

Le rôle de l'intercommunalité est de mutualiser des moyens financiers et humains pour offrir des services publics et structurer des projets locaux qu'une commune seule ne pourrait réaliser. C'est bien dans cet esprit que nous poursuivrons et développerons le travail mené depuis 30 ans maintenant.

Une nouvelle étape démarre aujourd'hui, avec la constitution d'une équipe dirigeante renouvelée et l'élaboration de nouvelles ambitions. Celles-ci seront travaillées dans les mois et années à venir. Cette réflexion sera menée en parallèle avec l'élaboration du nouveau SCOT qui dessinera les grands enjeux et les réponses que nos élus souhaitent y apporter à un horizon plus large.

Que doivent devenir des Deux Vallées pour que les jeunes du territoire aient toujours envie d'y vivre ? Comment favoriser leur maintien grâce à des équipements publics, des logements accessibles et des opportunités économiques ? Mais il ne faudra pas oublier nos aînés. Le vieillissement de la population française est une réalité à laquelle tous les territoires doivent se préparer.

Nous associerons à ces réflexions toutes celles et ceux qui le souhaitent. C'est pourquoi, chers élus, chers partenaires, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport. Il constitue une base d'échange sur nos réflexions à venir.

SOMMAIRE

- 4 = La Communauté de Communes des Deux Vallées
- 5 = Le fonctionnement
- 6 = Le Bureau communautaire 2026
- 7 = Le Conseil communautaire 2026
- 8 = Le projet de territoire Deux Vallées 2030
- 9 = L'organigramme 2026
- 10 = 11 = Le budget
- 12 = 13 = Le service aménagement, habitat & urbanisme
- 14 = 15 = Le service économique
- 16 = 19 = Le service patrimoine & tourisme
- 21 = Le service numérique
- 22 = Le Relais Petite Enfance
- 23 = Le service animation & loisirs
- 24 = La culture
- 25 = 27 = Le service environnement
- 28 = 29 = La Piscine CC2V
- 30 = 31 = Les services transversaux

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

La communauté de communes se situe entre les villes de Compiègne et de Noyon au Nord Est du département de l'Oise, à 80 km de Paris en région des Hauts-de-France. Le territoire, composé des Vallées

de l'Oise et du Matz, est bordé par l'un des plus grands massif forestier de France. Les Deux Vallées sont le point de départ des travaux du Canal Seine Nord Europe qui le traverse du Nord au Sud.

16
communes

30
ans d'histoire

15
minutes de
Compiègne

23000
habitants

LES 16 COMMUNES DU TERRITOIRE :

- Bailly
- Cambronne-lès-Ribécourt
- Chevincourt
- Chiry-Ourscamp
- Le Plessis-Brion
- Longueil-Annel
- Machemont
- Marest-sur-Matz
- Mélicocq
- Montmacq
- Pimprez
- Ribécourt-Dreslincourt
- Saint-Léger-Aux-Bois
- Thourotte
- Tracy-le-Val
- Vandélicourt



LE FONCTIONNEMENT

La Communauté de Communes des Deux Vallées a été créée en 1996 pour proposer des actions qu'une commune seule ne pourrait mettre en place. Son principe de fonctionnement est la solidarité entre les communes adhérentes. La communauté de communes met en commun des moyens humains et financiers autour de projets collectifs avec l'objectif de « *réussir ensemble* ». La CC2V propose à ses 23 000 habitants, des services qui concernent aussi bien : l'environnement, la petite enfance et la jeunesse, l'habitat, le développement économique, l'initiation informatique, le sport (piscine) ou encore les activités culturelles et touristiques.

La communauté de communes contribue tout au long de l'année à améliorer la qualité de vie des habitants et les accompagne au quotidien à travers ses services. Toutes les décisions sont prises par le Conseil Communautaire. En 2025, les élus ont été réunis lors de six Conseils communautaires en séance publique, les 3 février, 31 mars, 19 mai, 1^{er} juillet, 13 octobre et le 15 décembre. Avant d'être examiné par le Conseil Communautaire, les dossiers sont examinés par plusieurs organes.

Le Conseil Communautaire :

Organe de décision de la communauté de communes, le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre en séance publique pour décider de l'ensemble de la politique de la CC2V. Les décisions sont prises par délibération à la majorité. C'est une assemblée démocratique de 33 conseillers représentant les 16 communes. Ils ont été élus au suffrage universel direct pour les six ans qui suivent les élections municipales.

Le Bureau Communautaire :

Composé du président et de ses neuf vice-présidents, le bureau communautaire définit les orientations politiques et prépare les débats du conseil communautaire en prenant compte des remontées des commissions.

Les Commissions :

Elles font remonter les informations du terrain. Elles sont composées d'un représentant par commune et d'un vice-président depuis les élections de 2026. Il en existe neuf, leur rôle est de préparer et d'émettre un avis sur les dossiers présentés en conseil communautaire.

Les conférences des maires :

Celles-ci ont pour vocation d'assurer une meilleure information des élus locaux sur des sujets d'intérêt communautaire et, à travers les débats, de renforcer le dialogue entre les maires des communes membres et l'EPCI. COMBIEN 2025

Les services administratifs et techniques :

Ils mettent en oeuvre les décisions du conseil communautaire. Le directeur général, appuyé des différents services, aide le président dans la préparation et le suivi de ces décisions.

BUREAU COMMUNAUTAIRE 2026



Jean-Guy LÉTOFFÉ

Président de la Communauté de
Communes des Deux Vallées
Maire de Ribécourt-Dreslincourt



Jean-Yves BONNARD

1^{er} Vice-président en charge
de la culture et du numérique
Maire de Chiry-Ourscamp



Sabrina HOTTE-BEURDELEY

2^{ème} Vice-présidente en charge
du tourisme et du patrimoine
Maire de Longueil-Annel



Florian DUMOULIN

3^{ème} Vice-président en charge
du développement économique
Élu de Thourotte



Françoise DACQUIN

4^{ème} Vice-présidente en charge
de l'habitat, l'aménagement
et l'urbanisme
Adjointe de Le Plessis-Brion



Claude SERVAIS

5^{ème} Vice-président en charge de
la gestion et prévention
des déchets
Maire de Tracy-le-Val



Christine LEHEUTRE

6^{ème} Vice-présidente en charge
de l'enfance, de la jeunesse et
de la vie associative
Maire de Montmacq



Pascal LEFEVRE

7^{ème} Vice-président en charge
du sport, de la mobilité et
des voies douces
Maire de Pimprez



Catherine GENET

8^{ème} Vice-présidente en charge
des finances et des
ressources humaines
Adjointe de Cambronne-Lès-Ribécourt



Sylvain BERTRAND

9^{ème} Vice-président en charge
de l'eau et de la biodiversité
Maire de Saint-Léger-aux-Bois

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2026

BAILLY



Emmanuel
VAN ROEKEGHEM

CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT



Geneviève
DRELA



Jean-Marie
RICARD



Catherine
GENET

CHEVINCOURT



Alexandre
GIBAUT

CHIRY-OURSCAMP



Jean-Yves
BONNARD

LE PLESSIS-BRION



Jean-Marie
BOUCHÉ



Françoise
DACQUIN

LONGUEIL-ANNEL



Sabrina
HOTTE BEURDELEY



Bruno
DELHAY



Didier
CATHELAIN



Claire
PAGE-BUATOIS

MACHEMONT



Jean-Luc
ANGELIS

MAREST-SUR-MATZ



Marc
SEGRE

MÉLICOCC



Valérie
VANPEVENAGE

MONTMACQ



Christine
LEHEUTRE

PIMPRESZ



Pascal
LEFEVRE

RIBÉCOURT-DRESLINCOURT



Jean-Guy
LÉTOFFÉ



Hélène
BALITOUT



Patrice
BELLLOT



Franck
COPPIN



Antoine
KLIBER



Antonella
PIENS

SAINT-LÉGER-AUX-BOIS



Sylvain
BERTRAND

THOUROTTE



Patrice
CARVALHO



Catherine
ARDUIN



Marie-Pierre
GRANDJEAN



Fabrice
LEDRAPPIER



Florian
DUMOULIN



Corinne
DAUMAS



Joël
PIAR

TRACY-LE-VAL



Claude
SERVAIS

VANDÉLICOURT



Sandrine
BACONNAIS

LE PROJET DE TERRITOIRE DEUX VALLÉES 2030

Le projet de territoire est un document qui permet de se projeter à court, moyen et long terme sur une dizaine d'années. Il donne une cohérence et une lisibilité de l'action de l'organisation. Il va également affirmer une identité commune du territoire. Co-construit à l'origine par nos élus communautaires, les maires et conseillers municipaux des commissions, ce projet a pour

vocation de rassembler plus largement encore en associant d'autres acteurs locaux. Il pourrait également faire l'objet d'une concertation plus large. Même s'il n'a pas de valeur juridique, il exprime une réelle volonté politique et sert de guide pour nos futurs partenariats. Élaboré en 2021 puis adopté en mars 2022, il s'articule autour de six grandes ambitions et 28 objectifs.

ENVIRONNEMENT, EAU, BIODIVERSITÉ & PRÉVENTION



- Optimiser la gestion des déchets
- Réduire la production des déchets
- Préserver la ressource en eau
- Prévenir le risque d'inondation
- Accueillir et préserver la biodiversité

HABITATION & URBANISME



- Planifier l'organisation du territoire
- Faciliter les déplacements
- Favoriser une mobilité moins polluante
- Adapter l'offre de logement
- Améliorer la qualité énergétique des bâtiments

CULTURE, NUMÉRIQUE ENFANCE ET PETITE ENFANCE



- Accentuer les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse
- Diversifier et rapprocher l'offre culturelle des habitants
- Poursuivre l'action à destination du public scolaire du territoire
- Intensifier l'accompagnement numérique des habitants et des communes
- Faciliter l'accès à la santé
- Renforcer le tissu associatif
- Participer à la sécurité des biens et des personnes

ÉCONOMIE



- Créer les outils favorisant l'implantation de nouveaux acteurs économiques
- Accompagner le développement économique et la transition numérique
- Favoriser le commerce et l'activité de proximité
- Diversifier le tissu économique en capitalisant sur notre histoire (fluvial)

TOURISME, PATRIMOINE & MUSÉE



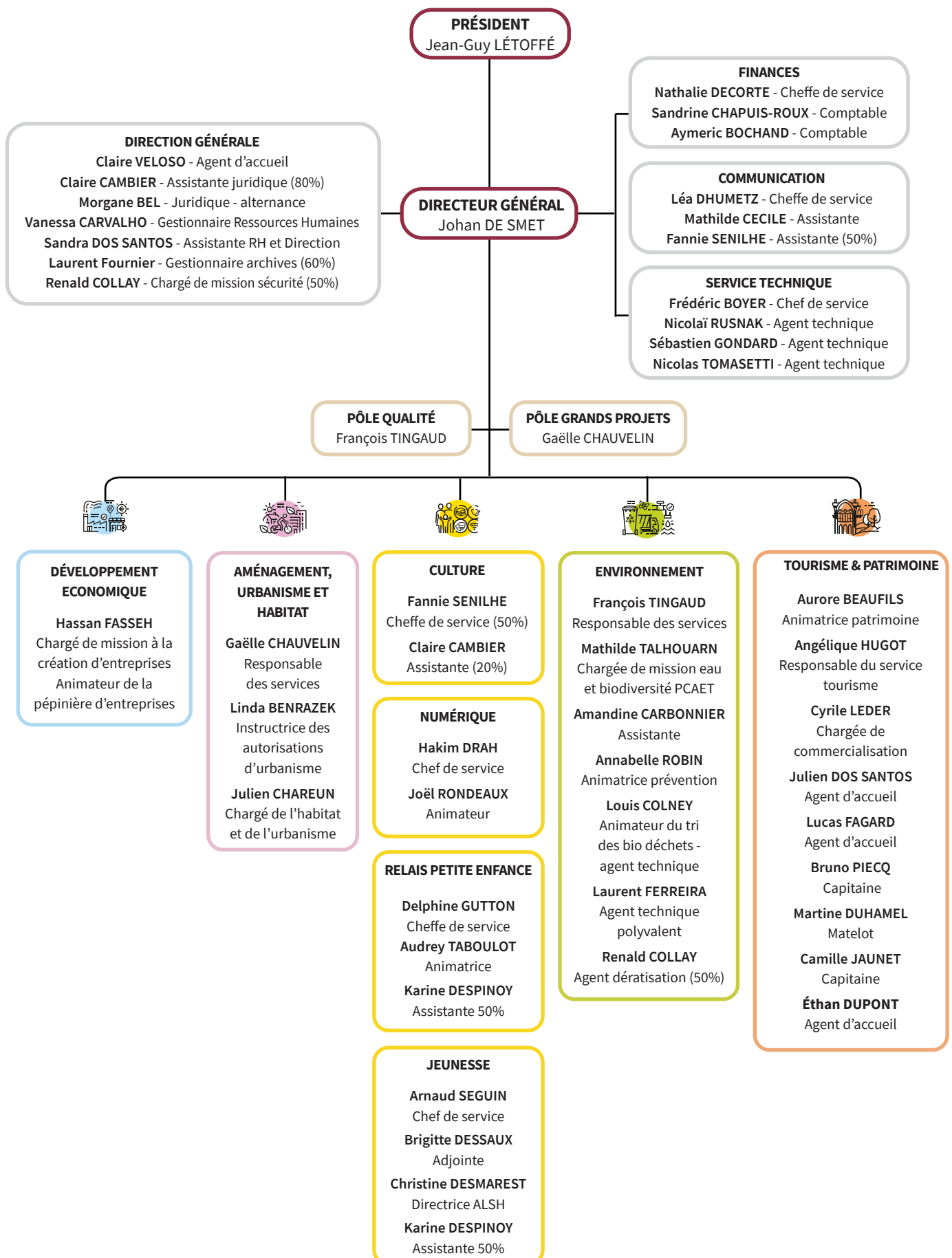
- Valoriser l'histoire fluviale du territoire
- Préserver le patrimoine naturel et historique
- Développer les sentiers de randonnée
- Accroître l'offre touristique

SPORT



- Favoriser l'apprentissage de la natation
- Mettre en place des équipements communaux en faveur de la pratique du vélo
- Soutenir les pratiques sportives locales ou de haut niveau

ORGANIGRAMME 2026



LE BUDGET 2025

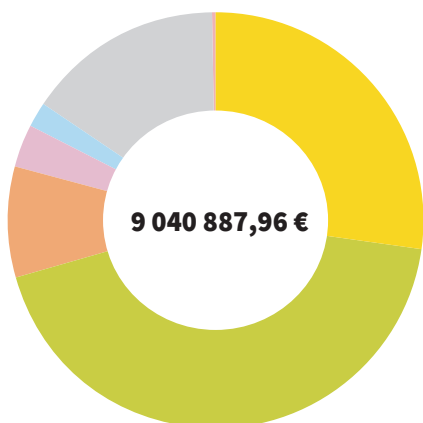
Le budget de la communauté de communes se compose d'un budget général et de quatre budgets annexes. Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (frais généraux, salaires, maintenance...) nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et celles d'investissement. Les graphiques qui sont présentés ci-dessous

regroupent les dépenses réalisées en 2025. Elles sont réparties selon les six ambitions qui ont été fixées dans le cadre du projet de territoire Deux Vallées 2030. Les chiffres présentés sont issus du Compte Financier Unique (CFU) de la CC2V et représentent donc une vision consolidée de l'exécution des finances de la Communauté de Communes.

En 2025, deux opérations ont eu une incidence notable sur les dépenses de la CC2V : le démarrage du chantier de la future piscine et la fourniture de plus de 5000 bacs de collecte des déchets alimentaires.

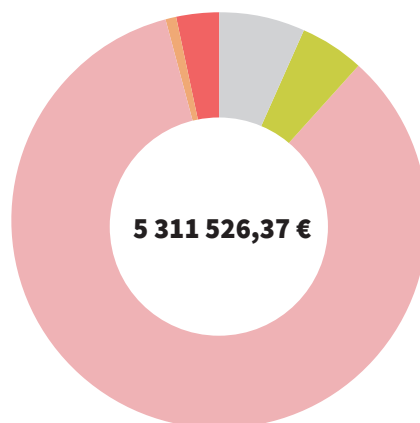


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- **Habitat et urbanisme** : 323 488,20 €
- **Économie** : 171 896,95 €
- **Administration générale** : 1 381 927,87 €
- **Sport** : 6 183,39 €
- **Solidarité** : 2 468 536,87 €
- **Environnement** : 3 928 148,44 €
- **Tourisme** : 760 706,24 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

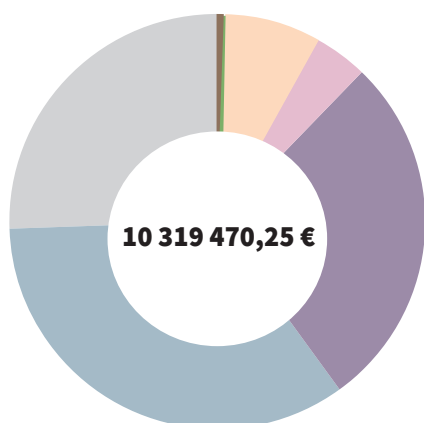


- **Sport** : 4 465 472 €
- **Tourisme** : 55 058 €
- **Remboursement d'emprunt** : 163 750,28 €
- **Administration générale** : 354 262,76 €
- **Environnement** : 272 983,33 €

Au fil des années et des réformes menées par les gouvernements successifs, les recettes de la communauté de communes sont devenues de plus en plus dépendantes des dotations de l'Etat. Dans un contexte de baisse de celles-ci et de ponctions, les marges de manœuvre ont donc été amoindries. Elles ont impact significatif sur l'épargne nette de la CC2V, qui s'est considérablement réduite.

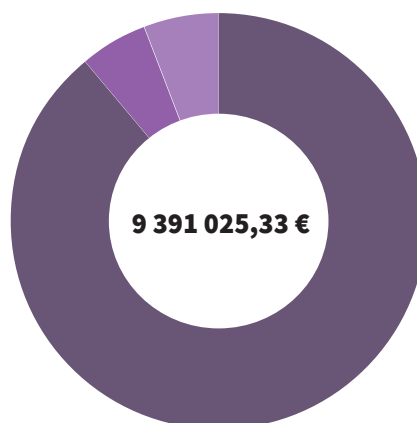
En effet, depuis plus de 15 ans, les élus n'ont pas souhaité augmenter les impôts locaux. Malgré cela, la volonté des élus d'assurer bonne maîtrise et optimisation des dépenses, a permis de lancer la construction de la future piscine grâce aux excédents réalisés sur les années antérieures. Un emprunt sera réalisé en 2026 mais il sera très limité au vu de l'investissement réalisé.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- **Résultat fonctionnement**
2025 : 798 836,79 €
- **Produits des services et ventes diverses** : 411 842,92 €
- **Contributions directes** : 2 885 173 €
- **Compensations Etat** : 3 530 659 €
- **Dotations et subventions** : 2 632 637,08 €
- **Produits de gestion courante** : 57 787,65 €
- **Produits exceptionnels** : 2 533,81 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- **Excédents années antérieures** : 8 351 826,72 €
- **Fonds de Compensation de TVA** : 513 751,55 €
- **Subventions d'investissement** : 525 447,06 €





AMBITION DE LA CC2V

**AMÉNAGER
UN TERRITOIRE
ÉQUILIBRÉ
& DURABLE**



LE SERVICE AMÉNAGEMENT, HABITAT & URBANISME

HABITAT

La politique habitat sur le territoire des Deux Vallées se concrétise à travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle est complétée par la participation au programme Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE) sur la commune de Longueuil-Annel. L'OPAH répond aux objectifs suivants :

- Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (gros œuvre, charpente, toiture, remise aux normes électriques, installation sanitaire...)
- Lutte contre la précarité énergétique (isolation, menuiserie, chauffage, ventilation...)
- Maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap (douche et WC adaptés, barre d'appui, rampe d'accès, main courante...)

AMÉNAGEMENT

Aménagement du parc d'activités des Deux Vallées à Longueil-Annel :

- publicité pour choisir un nouveau maître d'œuvre afin de relancer les études,
- fin des acquisitions foncières (derniers ajustements du juge de l'exploitation en mai 2025).

Acquisition des Carrières de Montigny à Machemont :

- dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique à la préfecture,
- nomination du commissaire enquêteur et arrêté d'ouverture de l'enquête publique (qui se déroulera en janvier 2026).

Chantier de la Piscine de la CC2V :

- suivi des travaux depuis février 2025
- attribution des subventions de l'Union Européenne, l'État, la Région Hauts-de-France, du Conseil Départemental de l'Oise et l'ADEM

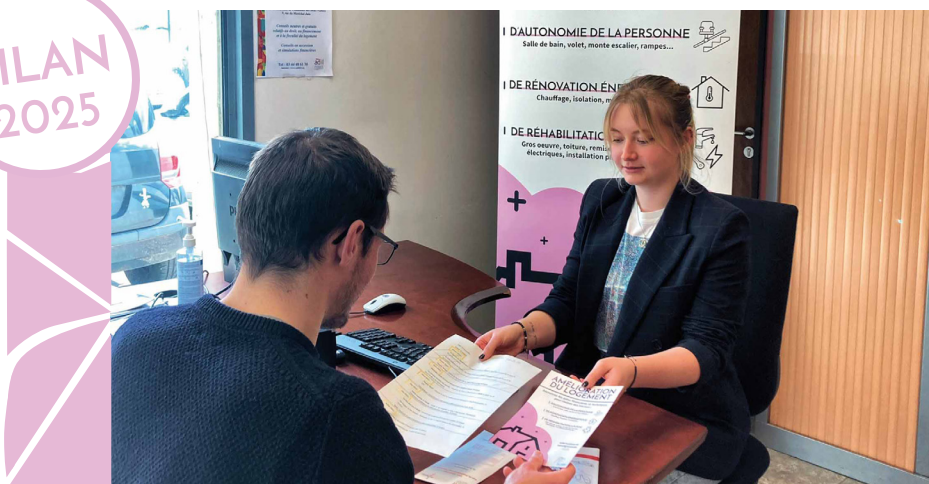
URBANISME

Dans le domaine de l'urbanisme, la CC2V assure l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des habitants et des professionnels pour le compte des communes. A noter, que la convention de mutualisation passée avec l'Agglomération de la région de Compiègne permet aux communes de bénéficier du SIG « GéoCompiégnois ».

Le SCoT :

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui fixe les grandes règles d'aménagement et de développement pour le territoire. Le SCoT approuvé en 2007 est devenu caduc en décembre 2022. Les élus ont donc validé en 2025 la procédure de l'élaboration d'un nouveau SCoT. Le marché pour choisir le bureau d'étude a été lancé.

**BILAN
2025**



31
dossiers
présentés
lors de
commissions
OPAH

162
personnes
reçues en
permanence
OPAH

402
dossiers d'autorisations
d'urbanisme instruits en 2025

34 356 €
d'aides financières accordées
par la CC2V aux habitants pour
l'amélioration du logement



AMBITION DE LA CC2V

**FAVORISER LA
TRANSITION
ÉCONOMIQUE
DU TERRITOIRE**



LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Le service développement économique soutient et accompagne les entreprises installées sur le territoire et celles en devenir. L'animateur économique propose notamment un accompagnement des créateurs en amont du projet (viabilité économique, étude de marché...) ou en aval (recherche d'aides, mise en relation avec les partenaires financiers...).

Le service propose également un accès à une pépinière d'entreprises. L'objectif de celle-ci est d'aider les entreprises dans leurs premières années d'activités. Cela se concrétise par la location de bureaux et/ou d'ateliers à prix attractifs, par un accompagnement régulier et personnalisé et par des services mutualisés. Les jeunes créateurs bénéficient des meilleures conditions d'accueil pour bien démarrer et pérenniser leur activité.

BILAN
2025

1

pépinière

9

bureaux

7

ateliers



50 000€

prêts accordés

34

porteurs de projet
rencontrés sur
l'année

50%

taux de remplissage
moyen des bureaux et
ateliers de la pépinière

CRÉATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

Un projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur environ 19 hectares, en continuité des zones existantes de Longueil-Annel et Thourotte est en passe d'aboutir. L'objectif est de créer un parc d'activités mixte, destiné à accueillir des entreprises de secteurs variés, afin de diversifier l'économie locale et renforcer l'attractivité du territoire. Ce projet qui a été approuvé par délibération du Conseil communautaire en

2012, a connu des difficultés importantes dans le processus d'acquisition des terrains. Celle-ci a connu son terme en 2023 avec le délibéré de décembre qui accorde la pleine jouissance des terrains à la CC2V. L'année 2024 a vu la reprise du dossier par l'ADTO-SAO en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage publique départemental. En décembre 2025, le choix du bureau d'étude chargé de la mission de maître d'œuvre urbaine.



**METTRE EN
VALEUR LES ESPACES
NATURELS &
LE PATRIMOINE**



LE SERVICE PATRIMOINE

Riches d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel, le territoire des Deux Vallées fait l'objet d'une valorisation soutenue par les élus et le service patrimoine de la CC2V. Ce dernier conçoit et anime tout au long de l'année des manifestations destinées au grand public, aux acteurs locaux ainsi qu'aux scolaires, de la maternelle au CM2, en lien avec les services enfance et jeunesse.

Le travail passe également par la création et l'entretien de sentiers de randonnée. Ainsi, durant l'année, un nouveau circuit de randonnée et d'interprétation « *Balade Traçotaine* » comprenant de nombreux pupitres et labélisé PDIPR a été créé à Tracy-le-Val. Par ailleurs, la saisie de l'ensemble des chemins de randonnée sur l'application « *GéoCompiégnois* » s'est poursuivie en 2025.

BILAN
2025



18

animations
patrimoine
scolaires

560

élèves lors des
animations
scolaires

14

animations
patrimoine
tout public

13

chemins de
randonnée et
circuits

20 000€

de subvention allouée à l'association
« *la Machemontoise* » pour des
travaux de sécurisation du site.

420

participants aux
animations tout public

Le service assure par ailleurs la gestion et l'animation des étangs du Plessis-Brion — en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN). Le service a également poursuivi le travail d'acquisition du foncier des carrières de Montigny porté à 5,44 hectares. La phase d'acquisition amiable a également été engagée dans le cadre d'une mission de l'ADTO-SAO. Le dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposé en juin 2025. L'avis de la DDT a été reçu et l'enquête publique a eu lieu. De plus, le service gère le lien avec l'association « *la Machemontoise* » notamment pour la sécurité du site et son animation. Enfin, le service a participé à la promotion du territoire avec : la création d'une application de visite de l'abbaye d'Ourscamp avec Oise Tourisme.

UNE IDENTITÉ TOURISTIQUE

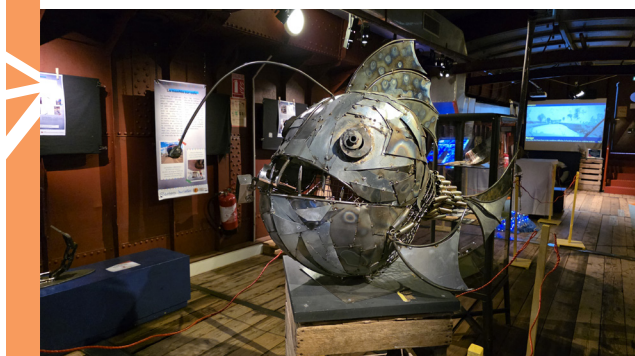
L'attractivité territoriale franchit un cap avec le lancement, au printemps 2025, de la destination « *Nord Compiégnois – Entre Terre et Eau* » en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays des Sources. Ce projet ambitieux, vise à valoriser un territoire riche en histoire, en patrimoine et en paysages naturels et ainsi d'être reconnu en tant que véritable destination touristique en partenariat avec Oise Tourisme. Depuis la création de la destination, une carte touristique a été éditée ainsi que plusieurs supports promotionnels. Un site internet propre à la destination est en cours de création pour une mise en ligne en 2026.

La Cité des Bateliers met à l'honneur l'histoire de la batellerie et le patrimoine fluvial. À travers une offre de visites, d'animations et d'expériences immersives, elle s'adresse aussi bien aux groupes (associations, scolaires, entreprises) qu'aux visiteurs individuels.

Le développement de la commercialisation auprès de ces différentes clientèles s'inscrit dans une volonté de

LE MUSÉE

En plein cœur de Longueuil-Annel, la Cité des Bateliers se déroule en 5 états progressives, de l'intérieur (espaces muséographiques) vers l'extérieur. La visite se compose d'une maison-musée, d'une péniche de 1936 et d'un parcours pédestre le long du canal jusqu'à l'écluse. Elle permet aux visiteurs de mieux appréhender le mode de vie singulier des « Gens de l'eau » en relatant l'histoire et la vie quotidienne de la batellerie artisanale d'hier et d'aujourd'hui. Le musée réalise annuellement toute une saison culturelle et touristique comprenant quelques événements récurrents : Les Journées du Patrimoine, la Nuit des Musées, l'Anniversaire du musée. La cale de la péniche reçoit trois expositions par an, ainsi que des soirées thématiques tout au long de l'année.



renforcer l'attractivité du territoire, de valoriser son identité et de faire de la Cité des Bateliers un véritable moteur du tourisme local. En créant des partenariats et en proposant une offre adaptée à chaque public, l'objectif est de contribuer au rayonnement du territoire et de favoriser les retombées économiques pour l'ensemble des acteurs locaux.

LE BATEAU 'ESCAPADE



L'offre du musée a été complétée avec le lancement en 2015, du bateau de croisières « L'escapade ». Ce bateau à propulsion hybride (diesel/électrique) construit par la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) navigue entre Longueuil-Annel et Compiègne sur le canal latéral à l'Oise et la rivière Oise. Les visiteurs du musée peuvent ainsi combiner leur visite du musée à une croisière fluviale. Le bateau s'adresse plus largement aux touristes visitant l'Oise et à ses habitants. En effet, « L'escapade » a longtemps été le seul bateau croisière à sillonner les environs. C'est donc une offre touristique exceptionnelle qui est proposée par la CC2V sur ce bassin.

S BATELIERS



L'année 2025 a été marquée par les 25 ans de la Cité des Bateliers. Cet anniversaire s'est déroulé sur deux jours, le 19 et 20 juillet, où un spectacle

de déambulation lumineux, des animations, des croisières et des activités ont réunis 4 000 personnes sur le week-end.

BILAN
2025



9

animations
sur la
Péniche
et/ou dans
le jardin du
Musée

3

expositions

6 666

visiteurs à la
Cité des Bateliers

8 966

passagers sur
l'Escapade



AMBITION DE LA CC2V

**SOUTENIR ET
RENFORCER
LES POLITIQUES
DE SOLIDARITÉ**



LE SERVICE NUMÉRIQUE

Le service numérique de la CC2V initie les habitants à l'informatique. Il est né de la volonté des élus de la CC2V de former et de donner un accès à tous aux nouvelles technologies. Deux sites sont accessibles gratuitement au public. Ils sont situés au sein des médiathèques de Ribécourt-Dreslincourt et Thourotte. Les deux animateurs assurent l'accueil, l'accompagnement et la formation. L'accès aux sites est libre mais les usagers peuvent demander des sessions personnalisées. Les pratiques ayant évoluées depuis la création du service cherche à s'adapter en permanence. Ainsi, en 2022, un accueil sur rendez-vous des usagers en mairie a été proposé pour rapprocher le service de l'habitant. L'enjeu était de faciliter l'accès pour des habitants

qui seraient dans l'incapacité de se déplacer jusqu'aux deux médiathèques. Cette proposition n'a pas reçu l'accueil attendu et une évolution est envisagée.

LE E-SPORT

En parallèle, la CC2V a développé un service dédié au e-sport et au gaming. Grâce à l'acquisition de matériel performant (ordinateurs, chaises ergonomiques, souris gaming), les habitants disposent désormais d'un cadre adapté pour découvrir et pratiquer le jeu vidéo dans les meilleures conditions. Des tournois et des rencontres seront organisés régulièrement.

BILAN
2025



70
usagers en
moyenne
par
semaine

50%
de libre consultation /
50% d'accompagnement
personnalisé

20
personnes par semaine
en formation/initiation

170
personnes
ont
bénéficié
des
ateliers

LE RELAIS PETITE ENFANCE

434
familles
ont
contacté le
RPE

111
assistantes
maternelles
ont contacté
le RPE



98
animations
collectives

38
assistantes
maternelles
différentes

120
familles
différentes

203
enfants différents
ont participé
toutes animations
confondues

Le Relais Petite Enfance (RPE) s'adresse aux parents et aux professionnels de la Petite enfance. Il accompagne et informe les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il informe les assistantes maternelles et favorise leur professionnalisation. De nombreuses rencontres thématiques tels que des ateliers d'éveil et des soirées d'échanges sont organisées toute l'année. En 2024, le RPE comptait 118 assistantes maternelles actives réparties sur les 16 communes du territoire. Ces professionnelles de la petite enfance, agréées par le Conseil Départemental de l'Oise, représentent le principal mode d'accueil sur le territoire.

Le RPE propose des temps d'accueil collectifs (jeux libres, activités manuelles, parcours moteurs, lectures, ateliers signés...) réservés aux enfants et à leur assistante maternelle ou garde à domicile. Ils constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants, ils sont pour les assistantes maternelles un support à l'observation des pratiques professionnelles et à l'amélioration de celles-ci.

Enfin, le Relais Petite Enfance de la CC2V accompagne les communes et porteurs de projets dans la mise en place maisons d'assistantes maternelles (MAM).

LE SERVICE ANIMATION & LOISIRS

Le service Animation Loisirs organise l'accueil des enfants lors des vacances sur le territoire des Deux Vallées. Il met en œuvre, renforce et développe les accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 15 ans.

Entre les séjours et les sites d'accueils sur différentes communes du territoire, l'objectif est de proposer de « vraies vacances » à tous les enfants du territoire.

721
enfants
différents
inscrits

8
séjours



3
centres de
loisirs en
juillet

2
centres de
loisirs en
août

10,12€
prix moyen pour
une journée
d'accueil

90
animateurs
recrutés

Avec la récupération de la gestion des accueils de loisirs de la quasi-totalité des communes, le service a géré un nombre d'enfants accueillis et de journées d'accueil en progression constante. Des résultats qui témoignent de l'engagement quotidien des équipes et de la confiance des familles. A noter, une attention particulière est portée aux enfants porteurs de handicap en mettant en place des Projets d'Accueil Individualisés (PAI).

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'un événement exceptionnel : le banquet des lucioles avec l'association des Carrières de Machemont. Les inscrits ont eu l'occasion de participer à des activités et de dormir dans les Carrières de Montigny.

LA CULTURE

BILAN
2025



12
spectacles
tout
public

3
séances de
cinéma
plein air

2 258
spectateurs

10
spectacles gratuits

7
spectacles
scolaires

Le service culture propose aux habitants du territoire une programmation de spectacles vivants. A la suite de la réflexion menée par les élus dans le cadre du nouveau mandat, les objectifs ont été :

- de proposer un spectacle annuel dans chaque commune, soit 16 spectacles par an
- d'organiser trois séances de cinémas plein air chaque année sur le territoire
- de maintenir une politique tarifaire accessible

L'objectif étant de s'adapter aux spécificités de chaque commune, les spectacles sont organisés soit en extérieur, soit dans les salles des fêtes ou encore dans les écoles. Un travail est donc mené avec les élus communaux, les compagnies et un prestataire technique pour que tous les lieux puissent accueillir le spectacle et les spectateurs dans les meilleures conditions.





**DEVENIR
EXEMPLAIRE
POUR
L'ENVIRONNEMENT**



GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de Communes des Deux Vallées gère la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers des 23 000 habitants de son territoire. Les usagers bénéficient d'un service complet comprenant :

- Un accompagnement pour la réduction de leurs déchets
- Les livraisons ainsi que les opérations de maintenance de conteneurs à déchets
- Une collecte de cinq flux en porte à porte
- Un système d'apport volontaire complémentaire pour le verre
- Deux déchetteries ouvertes 7/7 jours

Durant l'année 2025, un animateur du tri des biodéchets a été recruté. Ce recrutement a permis de livrer plus de 5 500 kits de collecte des déchets alimentaires pour les particuliers et les professionnels afin de préparer la nouvelle collecte. Par ailleurs, plus de 900 habitants ont été sensibilisés au tri des déchets alimentaires lors de rencontres sur le terrain.

BILAN
2025



400

participants
à des ateliers
prévention

100

composteurs
vendus à
moitié prix

427

élèves
sensibilisés

22 000

tonnes de déchets
collectés sur le
territoire

2

déchetteries
gratuites ouvertes
7/7 jours

940

interventions de
réparation ou de
changement de bac

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Depuis 2011, la collectivité s'est engagée dans une politique forte en faveur de la prévention des déchets. Ce service a été créé dans le but de réduire les tonnages de déchets produits sur le territoire. L'année 2024 avait permis de préparer le troisième Plan Local de Prévention mis en œuvre sur une période de cinq années.

Après un diagnostic, le prochain programme de réduction des déchets va s'articuler autour de trois axes de 2025 à 2030 :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Réduire les déchets végétaux et les transformer en ressource.
- Augmenter la durée de vie des produits par le réemploi et la réparation.

EAU

Sur la question de l'eau, le service intervient dans différents aspects. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités. Elle vise à notamment à réduire les risques d'inondation et préserver la biodiversité et les écosystèmes aquatiques. Concrètement, en matière de prévention des inondations, la CC2V participe à la surveillance, l'entretien et la réhabilitation des systèmes d'endiguement mais aussi à la gestion des aménagements hydrauliques. Sur le volet gestion des milieux aquatiques, la CC2V a transféré sa compétence de gestion des milieux aquatiques au Syndicat Mixte Oise Aronde (SMOA). Pour finir, la CC2V participe à l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Oise-moyenne via le Syndicat Mixte Oise-Moyenne (SMOM). Depuis 2017, la CC2V assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Dès lors qu'une habitation n'est pas raccordable à un réseau public de collecte des eaux usées, le service effectue un état des lieux de l'installation des habitations non raccordées. Tous les 4 ou 8 ans, il vérifie son bon fonctionnement du traitement des eaux usées domestiques. Il contrôle également les installations neuves et les réhabilitations.

BIODIVERSITÉ

Pour terminer, la CC2V s'engage dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité sur son territoire. Elle le fait à travers des actions menées avec les communes ou directement sur les espaces dont elle a la charge. Une politique de connaissance et de préservation de la biodiversité a été initiée avec la réalisation d'un atlas. Il a permis de formaliser un plan d'action sur plusieurs années qui a abouti à la labellisation « *Territoire Engagé pour la Nature* » en 2021. Parmi les actions menées, on notera la valorisation d'un espace resté en friche à la suite des travaux de la desserte industrielle (Ribécourt-Dreslincourt) avec la réalisation d'un verger. La participation active au dispositif régional « *Plantons le décor* » qui permet l'achat groupé d'arbres, d'arbustes et de fruitiers en partenariat avec des pépiniéristes locaux est un autre exemple. Testé en 2023, le dispositif a été reconduit pour la période 2024/2027.





**ENCOURAGER LES
PRATIQUES SPORTIVES
COMME VECTEUR
DE COHÉSION**



PISCINE

Après une phase clé de finalisation du marché public fin 2024, l'année 2025 a marqué le lancement du chantier de la future « Piscine CC2V - Philippe Juillion ». Ce projet a franchi cette année plusieurs étapes majeures.

Un démarrage en février

Après un mois de préparation, le chantier a débuté en février 2025 par les travaux de terrassement, l'installation de la base vie et le rabattement de nappe phréatique pour sécuriser les fondations. Le sol a ensuite été renforcé par des inclusions rigides avant le montage de la grue au printemps.

L'élévation de la structure

Au cours du second semestre, les forages pour la géothermie ont été réalisés et le sous-sol (vide sanitaire et galerie technique) a pris forme. Après le coulage du plancher du rez-de-chaussée, la pose des prémurs isolants s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année, ouvrant la voie à la pose de la charpente et des menuiseries début 2026.



5

couloirs de
25m dans le
bassin
sportif

1

plongeoir de
3 mètres

1

fosse de
plongée

10 238 523 € HT

coût des travaux

78 031

KW/an d'énergie produit
par les panneaux
photovoltaïques

La Piscine de la CC2V reçoit le soutien financier de l'Union Européenne, l'État, la Région Hauts-de-France, du Conseil Départemental de l'Oise et l'ADEME.

SERVICES TRANSVERSEAUX



LES SERVICES TRANVERSEAUX

BILAN
2025

TECHNIQUES

89

conventions de
départs et retours
de matériel

1

compteur routier installé
à la demande dans les
communes

COMMUNICATION

6

numéros du
magazine
bimestriel

4

réseaux sociaux
(Facebook, LinkedIn,
Instagram et YouTube)

40

communiqués
de presse

100

supports de
communication
créés

JURIDIQUE

6

marchés notifiés pour un
montant total maximal de
597 363 €

FINANCIER

640

titres émis
en 2025

2 574

mandats émis
en 2025



Deux Vallées

Communauté de Communes



9 Rue du Maréchal Juin
60150 THOUROTTE



03 44 96 31 00



contact@cc2v.fr



www.cc2v.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



Communauté de
Communes des
Deux Vallées



cc2v60



Communauté de
Communes des
Deux Vallées

Bailly | Cambronne-lès-Ribécourt | Chevincourt | Chiry-Ourscamp | Le Plessis-Brion
Longueil-Annel | Machemont | Marest-sur-Matz Mélicocq | Montmacq | Pimprez
Ribécourt-Dreslincourt | Saint-Léger-aux-Bois | Thourotte | Tracy-le-Val | Vandélicourt